

Les subsides

M. Breau: C'est exact, car nous avons aussi indexé les contributions sociales au coût de la vie. Il s'ensuit que les dépenses ont augmenté et les recettes diminué. Il y a eu déficit. Puis, vers la fin des années 70, est survenue la crise du pétrole. Le gouvernement fédéral a décidé, en prenant toute une série de mesures, que notre régime fiscal et le Programme énergétique national allaient contribuer à stimuler l'industrie pétrolière et gazière. Nous avons pris des mesures pour aider les Canadiens à isoler leur maison et à réduire leur consommation de pétrole dans l'intérêt de tout le pays. Nous voulions assurer l'approvisionnement. Le gouvernement canadien devait donc recourir à des mesures fiscales. Cela doit entraîner une hausse des dépenses, mais pas nécessairement des recettes. Les recettes ne sont pas rentrées parce que le cours mondial du pétrole n'a pas continué à monter. Par conséquent, nous ne pouvons écouler notre gaz naturel aux États-Unis comme prévu, car il nous faut être compétitifs.

Une autre cause du déficit est la récession que nous subissons depuis deux ans. Il faut être de mauvaise foi ou ne rien comprendre à l'économie pour prétendre que la récession qui vient de se terminer avait son origine au Canada. Comment, sans être ouvertement sectaire, peut-on dire que le Canada a été le seul pays à souffrir de la récession? Les causes de cette récession se trouvaient en partie au Canada, mais elles se situaient surtout à l'extérieur. L'économie a été ramenée au point mort aux États-Unis par la politique monétaire, parce que le président Reagan s'est entendu avec les directeurs de la Federal Reserves Board pour récupérer une grande partie des dollars américains qui finançaient le reste du monde depuis si longtemps. Ils l'ont fait en haussant les taux d'intérêt. Que devaient faire les pays voisins des États-Unis? Fermer les yeux sur la tournure des événements aux États-Unis? Il ne pouvait que leur en coûter cher. Nous avons décidé que nous ne pouvions pas adopter cette attitude, ce qui a eu pour effet de ralentir l'économie canadienne, parce que les gens s'inquiétaient des taux d'intérêt. Ils ne construisaient pas de maisons, n'achetaient pas d'automobiles ou d'appareils. Il en est résulté du chômage.

● (1640)

Dire que la récession économique que nous venons de traverser est attribuable seulement à des causes internes, c'est ne rien comprendre à la façon dont fonctionne l'économie au Canada, et encore moins dans le reste du monde. Nous n'avons pas sabré nos programmes sociaux pendant la récession comme l'ont fait d'autres pays comme la Grande-Bretagne et les États-Unis. Nous avons continué de les élargir. Voilà quelle est la principale différence entre la théorie économique fondée sur l'offre et les principes économiques libéraux, entre ce que préconisent les conservateurs et ce que préconisent les libéraux. Nous n'avons pas réduit les dépenses de nos programmes sociaux destinés aux personnes qui ne peuvent pas se protéger elles-mêmes et qui sont les vraies victimes de la récession. Nous n'avons pas réduit les prestations d'assurance-chômage. Nous les avons augmentées. Nous n'avons pas réduit nos versements aux provinces au titre de l'assurance-maladie, de l'enseignement postsecondaire et de la péréquation. Les provinces défavorisées du Canada continuent à recevoir plus d'argent qu'auparavant du gouvernement fédéral. Au plus profond de la récession, quand le déficit fédéral ne faisait que croître, nous augmentations toujours de plus de 12 p. 100 par année les

versements effectués à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Écosse et au Manitoba. Même quand nous avons adopté un programme visant à limiter les dépenses discrétionnaires du gouvernement fédéral à 6 et à 5 p. 100, nous avons continué d'augmenter de 13 p. 100 les montants versés aux provinces pour les soins de santé. Nous avons appliqué la limite de 6 p. 100 dans le cas de l'enseignement postsecondaire, mais nous n'avons pas touché au programme de péréquation. Dans ma province du Nouveau-Brunswick, les versements ont augmenté de 11 p. 100 entre 1982-1983 et 1983-1984.

Les gouvernements libéraux n'adoptent pas de politiques qui protègent uniquement les riches, les puissants et ceux qui peuvent se débrouiller seuls. Nous adoptons des méthodes progressives parce que l'économie va se rétablir d'elle-même graduellement. Entre-temps, grâce à diverses mesures sociales, nous protégeons les moins bien nantis dans notre société des ravages de l'inflation, du chômage et de la récession économique. C'est pour cela que nous avons un déficit important.

Le déficit est-il trop élevé? C'est une question de jugement. Je signale cependant que le déficit diminuera à moyen terme. Il représente maintenant environ 8 p. 100 du PNB. Il n'en représentera plus qu'environ 4.7 p. 100 en 1987-1988. Les besoins financiers du gouvernement baisseront de 6.9 p. 100 du PNB à 3.4 p. 100 en trois ans.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le déficit du Canada avait atteint plus de 20 p. 100 du PNB. L'économie s'est-elle arrêtée net? Après la guerre, nous avons connu une période de croissance incroyable. Il est ridicule de prétendre que le déficit signifie nécessairement que la reprise économique n'aura pas lieu ou que le déficit étouffera l'économie. Certains de nos partenaires de l'OCDE ont des déficits plus considérables encore que le nôtre. Ainsi, le Japon voit chaque année son déficit augmenter de plus en plus. Il dispose d'une balance des paiements tellement bénéficiaire qu'il a un excédent de yen. Il s'efforce de réduire cet excédent au moyen de déficits considérables. A l'heure actuelle, les Canadiens mettent de côté plus de 14 p. 100 de leur revenu net; or, si nous ne prenions pas des dispositions tant au niveau fédéral que provincial pour absorber cette épargne, nous devrions vraisemblablement exporter notre argent et l'investir ailleurs. Les Japonais sont contraints d'investir leurs yens à l'étranger. Cela n'est pas nécessairement mauvais, car cela renforce les liens avec les partenaires.

Si le gouvernement fédéral est aux prises avec un déficit considérable, ce n'est pas seulement parce qu'il refuse d'équilibrer son budget, mais parce qu'il doit assumer la responsabilité fiscale de l'ensemble de l'économie. Il doit niveler autant que possible les crêtes et les creux. Le secteur privé et même les gouvernements provinciaux peuvent équilibrer leur budget. Mais le gouvernement fédéral doit non seulement s'occuper des revenus et des dépenses, mais se charger des intérêts à long et moyen termes de l'ensemble du Canada. Il doit employer le crédit de l'ensemble du pays pour assurer son progrès économique. Avec les dépenses du gouvernement, nous devons nous assurer qu'une récession économique ne frappera pas seulement ceux qui n'ont pas les moyens de se défendre eux-mêmes.

M. Nickerson: Monsieur le Président, comme je sais que le député de Burlington a beaucoup de renseignements utiles à nous communiquer, je vais m'efforcer d'être le plus bref possible. Le député de Gander-Willington (M. Baker) et le député